



# Fiche d'information

## Solidité financière

- La position de la Banque Manuvie à l'égard de ses fonds propres est très avantageuse — elle est de 15,67 % alors que la réglementation exige 10 %.
- Ses liquidités sont élevées — les espèces et titres à court terme inscrits au bilan comptent pour 16 %.
- La Banque Manuvie est la propriété exclusive de la Financière Manuvie\*\* et elle est pleinement intégrée dans les activités de gestion de patrimoine de la Financière Manuvie.

## Actif de grande qualité

- La Banque gère un actif de haute qualité s'élevant à 12,9 milliards de dollars et principalement composé de prêts hypothécaires résidentiels canadiens.
- La majorité des prêts hypothécaires résidentiels consentis par la Banque sont assurés auprès de la SCHL.
- Elle n'a aucun placement dans les banques, sociétés d'assurance ou sociétés de courtage américaines.
- Elle n'est pas exposée aux prêts hypothécaires à risque.
- Les prêts douteux de la Banque Manuvie comptent pour seulement 0,04 % de ses titres de crédit, ce qui est bien en deçà de la moyenne de 0,78 % enregistrée pour l'ensemble des banques canadiennes (source : BSIF).

## Excellentes notes attribuées par les agences de notation

- La Banque Manuvie est notée de manière distincte par Standard & Poor's ainsi que DBRS, qui lui ont décerné des notes très élevées (voir le tableau à droite).

## Très rentable

- Revenu net de 77 millions de dollars en 2008
- Rendement des capitaux propres de 27,4 % en 2008
- Pour consulter les plus récents états financiers de la Banque Manuvie, rendez-vous sur le site du BSIF à l'adresse [www.osfi-bsif.gc.ca](http://www.osfi-bsif.gc.ca).

## Constitution en société

- La Banque Manuvie est une banque à charte fédérale de l'annexe I et une filiale en propriété exclusive de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.
- La Banque est régie à l'échelon fédéral par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

## \*\* À propos de la Financière Manuvie

- La Financière Manuvie, groupe canadien et chef de file des services financiers, compte des millions de clients dans 19 pays et territoires.
- Pour de plus amples renseignements au sujet de la Financière Manuvie, consultez la plus récente [fiche d'information](#) sur la solidité financière.

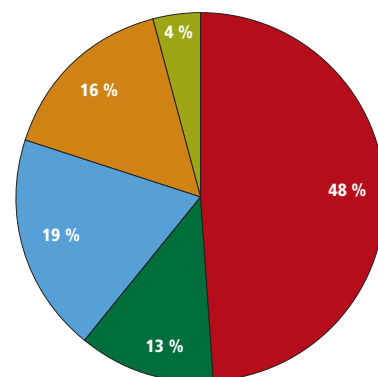
### Standard & Poor's :

Notation à court terme	A-1+*
Notation à long terme	AA (-)*

### DBRS :

Notation à court terme	R-1 moyen*
Notation à long terme	AA (faible)*

### Répartition de l'actif de la Banque Manuvie



- Prêts hypothécaires résidentiels assurés canadiens
- Prêts hypothécaires résidentiels canadiens conventionnels (pas de prêts à risque)
- Prêts placement (garantis)
- Espèces et titres à court terme
- Placements à terme

\* L'agence de notation Standard & Poor's a attribué à la Banque Manuvie les cotes AA-stable (long terme) et A-1+ (court terme). Quand un émetteur se voit attribuer une cote de crédit à long terme de AA, cela signifie qu'il a une très grande capacité de remplir ses engagements financiers. La cote AA correspond à la deuxième note la plus élevée sur dix. Une cote de crédit à court terme de l'émetteur établie à A-1+ indique qu'une entreprise a une grande capacité d'honorer ses engagements financiers. La cote A-1+ attribuée par Standard & Poor's correspond à la catégorie la plus élevée parmi les catégories réservées aux titres d'emprunt à court terme. La Banque Manuvie a obtenu de l'agence Dominion Bond Rating Service (DBRS) la cote AA (faible) pour ses dépôts à long terme et la cote R-1 (moyen) pour ses dépôts à court terme. Selon le système d'évaluation de DBRS, les titres d'emprunt à long terme qui obtiennent la cote AA sont de qualité supérieure en ce qui a trait à la solvabilité et offrent une protection des intérêts et du capital considérée comme élevée. La cote AA correspond à la deuxième note la plus élevée sur huit. La dette à court terme cotée R-1 (moyen) « présente une qualité du crédit supérieure ». Cette cote reflète généralement « une robustesse au-dessus de la moyenne dans des secteurs clés d'évaluation pour ce qui est du remboursement des obligations à court terme dans les délais ». La cote R-1 correspond à la troisième note la plus élevée sur dix.

La Banque Manuvie du Canada est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).

Données au 31 décembre 2008 sauf indication à l'effet contraire

Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de commerce déposées réservées à l'usage de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et de ses sociétés affiliées, y compris la Banque Manuvie du Canada.